



**EXAMEN D'ENTRÉE AU CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES  
AVOCATS**

**Session 2015**

**PROCEDURE ADMINISTRATIVE ET CONTENTIEUSE**

CODE DE JUSTICE ADMINISTRATIVE AUTORISE

1. Un fonctionnaire territorial a demandé son détachement auprès des services de l'Etat le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le 1<sup>er</sup> mars 2015, il se rend finalement compte que son nouveau poste ne lui plaît guère et souhaite donc mettre un terme à son détachement. A cet effet, il sollicite sa collectivité d'origine afin de demander sa réintégration. Celle-ci, de droit, lui est refusée oralement par la collectivité. Par suite, par un courrier recommandé avec accusé de réception en date du 15 mars 2015, il adresse une demande officielle de réintégration à sa collectivité. Celle-ci, par un courrier du 14 mai 2015, lui répond qu'elle refuse de le réintégrer au sein des effectifs de la collectivité.

*Il vous saisit le 15 mai 2015 afin de savoir quelles sont les voies de droit dont il dispose dans la mesure où il ne touche plus aucune rémunération depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015 ? (5 points)*

2. Le 23 juin 2015, la Commune de Saint-Pée-sur-Nivelle, charmante bourgade du pays basque, reçoit la notification d'une ordonnance de référé-suspension. Déboussolé, le maire diligente des recherches au sein des services de sa ville afin de savoir si quelqu'un est en mesure de lui fournir une copie de la requête en référé. Recherches faites, il ne retrouve rien et ses services lui assurent que rien n'a jamais été reçu, ni par fax, ni par mail, ni par courrier.

*Le maire, Ignaki Etchemendigaray, vient donc vous consulter afin que lui exposiez les voies de recours dont il dispose ? (5 points)*

3. Léon T., charmant et brillant jeune cadre dynamique, vient vous consulter car il est face à une situation inextricable. En effet, il vient d'obtenir la condamnation de la Ville dans laquelle il vit au motif que celle-ci avait pris un arrêté de police illégal. Le problème est que la Ville a fait appel de cette décision et n'a donc absolument pas tenu compte du jugement de 1<sup>ère</sup> instance.

*Léon vous demande de lui expliquer quels sont les effets de l'appel sur un jugement et surtout ce qu'il peut faire face à cette situation. Peut-il obtenir l'exécution du jugement ? (5 points)*

4. Jean-Luc et Céline MACHETTE vivent depuis quelques semaines le parfait amour. En effet, Jean-Luc vient de divorcer et peut désormais convoler en totale liberté. Ils décident donc de s'installer, loin des regards, dans la charmante commune de Noeux-les-Mines, près de Béthune. Jean-Luc souhaite faire plaisir à Céline et décide de lui faire construire un petit cabanon dans le jardin de leur pavillon afin qu'elle puisse s'adonner à sa passion pour le macramé. Ils se rendent donc au service urbanisme de la mairie afin de savoir comment procéder. Yvette, employée municipale depuis 39 ans, et aussi sympathique qu'une employée municipale peut l'être vers 16h30, leur indique qu'en vertu d'une délibération du Conseil municipal de Noeux-les-Mines du 15 décembre 2012, il est totalement interdit de construire un quelconque cabanon dans le jardin.

*Céline n'ayant que de trop vagues souvenirs de ses années de droit, elle vient vous consulter afin de voir dans quelle mesure il est possible de contester, et la, en considérant que cela porte notamment atteinte à son droit de propriété ? (5 points)*